

----- Message transféré -----

**Sujet :** [INTERNET] Remarques de Bretagne Vivante

**Date :** Tue, 8 Oct 2019 17:06:57 +0200

**De :** Bernard Goguel

**Pour :** enquete.ranceaval@gmail.com

**Copie à :** Bretagne Vivante Rance Emeraude <section.ranceemeraude.bv@gmail.com>

A l'attention du commissaire enquêteur de l'enquête publique pour le programme de travaux milieux aquatiques Rance aval

Madame, Monsieur

Le dossier joint à l'enquête publique appelle différentes remarques de la part de l'association Bretagne Vivante (antenne Rance-Emeraude), développées en PJ

Notre association naturaliste, active depuis plus de 60 ans en Bretagne et bien présente sur le territoire, demande expressément à être informée et consultée pour la suite des études et opérations couvertes par ce dossier, selon un processus de concertation à développer par Saint-Malo Agglomération.

Un point particulier est à signaler. Il s'agit des travaux projetés à l'embouchure du ruisseau de la Goutte, à proximité du moulin Beauchet (ancien moulin à marée) :

- 1) - se trouve là un site remarquable de nidification des sternes. Il conviendra donc d'étudier tout particulièrement l'incidence des travaux envisagés sur cette faune.
- 2) - le site se trouve sur le DPM (domaine public maritime) et relève désormais de l'autorité de l'Etat (alias la DDTM / DML) et non plus de l'une ou l'autre des communes riveraines. La limite administrative (et naturelle, à voir le battement des marées) du rivage de la mer remonte en effet nettement plus loin vers l'amont que le pont routier menant à Saint-Suliac. Toute intervention dans ce secteur mérite donc une concertation particulière avec les services de l'Etat.

Merci de consulter la note jointe pour l'ensemble de nos autres observations

Meilleures salutations

Pour l'Antenne Rance-Emeraude de l'**Association Bretagne Vivante (SEPNB)**

Maison des Associations 40 ter square des Caraïbes 35400 SAINT-MALO 02 99 82 83 82

Bernard Goguel